

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Recu le
02 OCT. 2018
Mairie de St-Vincent-de-Barrès

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne - Rhône-Alpes

Unité inter-départementale
Drôme-Ardèche

Valence, le 01/10/2018

Cellule 1 - Contrôles techniques et urbanisme

Affaire suivie par :
Christophe BOUILLOUX 
Chef de cellule
Tél. : 04 75 82 76 20
Courriel : christophe.bouilloux@developpement-durable.gouv.fr
Laurence DEYGAS
Tél. : 04 75 82 46 46
Courriel : laurence.deygass@developpement-durable.gouv.fr

Le chef de l'unité inter-départementale

à

Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Service urbanisme et territoires
Planification territoriale
2 place Simone Veil
BP 613
07006 PRIVAS Cedex

20180925-LET-
DAUR0519AvisPluArreteStVincentDeBarres-vs01.odt

OBJET : *consultation sur le projet de PLU arrêté de la commune de Saint-Vincent-de-Barrès*

VOS REFER : *vosre courrier du 21/09/2018
affaire suivie par Béatrice Lung*

Par courrier cité en référence, vous m'interrogez sur le projet de PLU de la commune de Saint-Vincent-de-Barrès, arrêté par délibération en date du 16 juillet 2018.

J'ai l'honneur de vous informer que ce projet n'appelle aucune observation de ma part pour ce qui relève du domaine de compétences de l'unité inter-départementale (installations classées, canalisations, ...).

Pour la directrice de la DREAL, et par délégation,
Le chef de l'unité inter-départementale
Drôme-Ardèche,


Gilles GEFFRAYE

Copies :
- Mairie de Saint-Vincent-de-Barrès (Le Village – 07210 Saint-Vincent-de-Barrès)
- DREAL MAP – PRICAE – SCIDDAE (par mél)